



Association Seudre et Mer

20 rue de Halles – 17113 Mornac
La Flèche - Mornac

Le bulletin info

N°38 - Avril 2023

Bureau - Conseil d'administration 2022

Président : Jean Fayolle
Vice président 1: Patrice Boyer
Vice président 2 : Roger Roux
Trésorier : Muriel Boyer
Secrétaire : Nathalie Bluszez

Membres : Patrick Bergeron, Jacques Biais, Pascal Bouillon, Yves Corbineau, Richard Motte, Nicolas Mercier, Roger Cougot, Lebrun Jany, Lebrun Jean Claude, Martin Pidou, Hélène Garnier, Christian Gerin.

Facebook : Patrice Boyer .

<https://www.facebook.com/Seudre-et-Mer-254851634981185/>

Le site : Patrick Bergeron.

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>

Le mail de Seudre et Mer :

sem17113@gmail.com

Nos partenaires:



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE**



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

Ce qu'il s'est passé :

18 mars – Pique-nique suite à l'AG :



Photos de Françoise

20 mars – AG pour élection du bureau - salle du port

Les nouveaux membres du CA se présentent. Vous trouverez la nouvelle liste ci dessus

Hélène (Lena) Garnier :

« Après avoir vécu 16 ans à la Rochelle et autour, puis sur Paris ces dernières années, je reviens avec bonheur dans notre belle région. Les jours heureux commencent bien avec mon adhésion à Seudre & mer. Joie et curiosité se mêlent à mon désir de connaissances du milieu marin, faune, flore, histoire des bords de Seudre et des Marais. En amitié et solidarité pour notre joli village de Mornac sur Seudre. »



Christian Gerin :

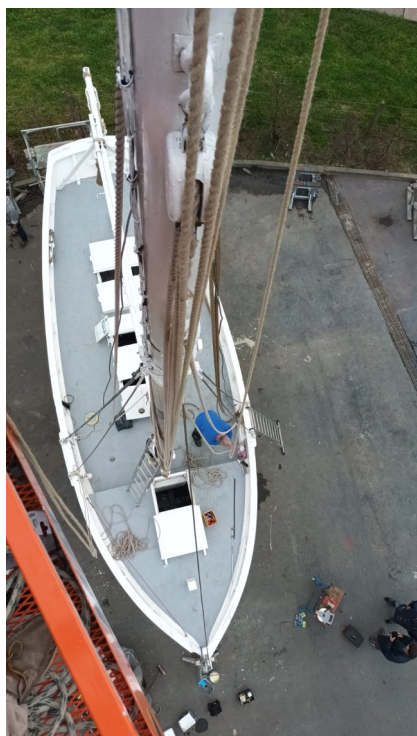
« Mornaçon depuis 7 ans , journaliste, producteur de films, syndicaliste .../ piètre navigateur et affligé de deux mains gauches, je mettrai néanmoins mon temps , mon énergie et mon réseau au service de Seudre et mer et de la Flèche .



20 au 24 mars – Carénage à Marennes -



Ce bleu Muriel est magnifique



Vous trouverez un montage photos & vidéos sur le site
ou facebook. Le lien : <https://drive.google.com/file/d/17CYJ1DUT-vobo9ZD2csIskANFpHemXKW/view>



4 avril – La commission animation

Préparation des sacs de sel avec Muriel, Marie, Florence, Françoise, Monique, Chantal, Janie, salle du port.

4 avril – Commission bateau

Préparation du bateau avec Patrick, Pascal, Yves, Nicolas, Martin, Alain. Installation de la grand voile , réarmement après l'hivernage, les derniers réglages.



Tous pleins d'ardeurs en ce jour printanier !



On a l'impression qu'ils ne font rien, mais vous vous trompez, ça bosse !

12 avril – Commission bateau – Par Yves

ORDRE DU JOUR COMMISSION BATEAU DU 12 AVRIL 2023 / 14h30 et COMPTE RENDU par Yves

Présent : pascal, Alain G, Patrick, J. François, Yves, Michel, Martin, Carlos, Jacques,

Excusés : Yannick, Alain L, Nicolas, Jean,

LA FLECHE

POINT ET INFOS DES TRAVAUX REALISES A CE JOUR → Pascal

- Suite aux difficultés de mise en route du lecteur girouette/anémomètre, nous avons fait appel à "spécialiste électronique marine" après une mise à jour système et une synchronisation des appareils GND 10 et 20 et GPS pour un de coût **158 €** tout marche
- Poulie de trinquette commandée est disponible coût **80€**
- L'ensemble des tableaux électrique à était revue

RESTE A FAIRE → Pascal

- Intérieur des pavois et pont à faire début mai avant sortie ars en ré
- Vidange, courroie distribution
- Changement de la drisse de pic et de la poulie de trinquette.

CAP DE MOUTON COÛT DU BOIS → Michel

Merci à Michel pour la réalisation des caps de moutons pour la modique somme de **31€** (dû à Michel pour achat bois frêne) au lieu de 310€ si commandé

DÉFINIR JOUR DE FORMATION "Initiation voiles au port

Mardi 2 mai et mardi 16 mai aux alentours de 9h00 (à confirmer)

LA SALICORNE ET AUTRES NAVIRES DE LA « FLOTTE » SEUDRE ET MER

SALICORNE : CONVENTION "LASSES MARENNAISES – SEUDRE ET MER" (voir pièce jointe) → J. François

- Ajouter les remarques de Jean, 1/ le siège social de l'association Seudre et Mer en mairie, 2/ nommer le coordinateur Seudre et mer J. François, 3/ ajouter les N° de tel des coordinateurs et présidents de chaque associations.
- Jean François réalise les mises à jour de la convention suivant les remarques ci-dessus pour signature des présidents
- J.F demande un suppléant pour le seconder pendant ses absences, Martin s'est proposé.

FLEUR DE SEL : POINT SUR LE MAINTIEN DE SON STOCKAGE SUR LE SITE DE LA VALENNE

Accord de l'association la Valenne pour garder fleur de sel sur leur site

LA SANTONINE : POINT AVEC MUNICIPALITE LES CONDITIONS DE SA DESTRUCTION

Voir si Jean (excusé) a fait la démarche

GRAIN DE SEL : Remise en état (ponçage, peinture... ?)

Jacques se propose d'organiser une équipe pour sa remise en état

CONSOLIDATION DU "Phare médiéval"

Pas de prises de décisions prise, programme chargé en ce début de saison, peut-être élargir le sujet à l'ensemble de Seudre et Mer, C.A ... ou programmer le sujet en fin de saison.

QUESTIONS DIVERSES

- Ouverture aux navigants la Sortie 24 avril →Patrick

- Patrick soulève les demande d'adhérents de pouvoir naviguer le W.E, Pascal nous dit que le calendrier des marées ne correspond pas, voir possibilités de sorties sur 4 heures (- et +2h avant PM)
- Remettre le planning des sorties sur le site →Patrick
- Carlos nous propose lors des initiations voile, de créer des supports formations (vidéo, feuilles Excel...)
- Penser à créer un plan de formation sécurité, (VHF, lecture de cartes, hommes à la mer ...)

Fin de la commission 18H00
Bonne lecture Yves .



12 avril – CA – Salle du port

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION DU 20 AVRIL 2023, par Nathalie

MEMBRES PRESENTS

FAYOLLE Jean
BOYER Patrice
BOYER Muriel
BOUILLON Pascal
BIAIS Jacques
ROUX Roger
MERCIER Nicolas
MOTTE Richard
PIDOU Martin
BLUSZEZ Nathalie

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

Lina GARNIER
Yves CORBINEAU
Christian GERIN
Jean Claude LEBRUN
Patrick BERGERON

THEMES ABORDES :

LA BROCANTE organisation

LES TEE SHIRTS

ASSURANCE

CONVENTION pour la Salicorne

GRAIN de SEL

VISITE D UNE ASSOCIATION de RANDONNEURS

15 h 00 Ouverture de la Réunion

Nous avons eu la visite surprise de Mr le Maire de Mornac sur Seudre, **Emmanuel CRETIN**, pour une mise au point sur le projet de la Cabane -

LA BROCANTE organisation

Afin de permettre à tous les adhérents de Seudre et Mer de participer, **Patrice BOYER** propose de mettre en ligne un tableau s'inscrire sur les différentes dates à venir avant la Brocante soit pour rappel :

- Jeudi 27 avril 13H45, aux Ateliers Municipaux pour aider les employés municipaux à monter les barnums, emmener tables et chaises ...

- Samedi 29 avril 17H30 au Port de Mornac pour emmener les boissons, notre boutique du Port à la place de la Cure
 - Dimanche 30 avril 6H30 au niveau du parking, pour accompagner les exposants à leur emplacement, il y a besoin de 15 placeurs.
- De même une banderole a été conçue pour la brocante mesurant 2m sur 80 afin de signaler la brocante sur le parking du cimetière et éviter les stationnements
- Françoise Gwenaëlle** et **Dominique** gèrent l'organisation de la mise en place des Crêpes

LES TEE SHIRTS

Ils ont été commandés par **Muriel** avec un surplus de 10 tee shirts qui seront mis en vente prochainement.

L'ASSURANCE

Muriel nous informe que nous sommes bien couverts par l'assurance de l'Association en responsabilité civile lors de nos diverses activités .

CONVENTION pour la Salicorne

Jean FAYOLLE propose de signer au plus tôt la convention avec Les lasses marennaises pour la Salicorne – accord du CA en l'absence de **Jean François RENAULT** indisponible pendant 15 jours mais responsable du chantier de la Salicorne.

GRAIN de SEL

Jacques BIAIS se propose de repeindre Grain de Sel et de la remettre en état pour les prochaines manifestations (Les Voiles de Mornac par exemple)

Il obtient l'accord du CA et est désigné responsable de la restauration de Grain de Sel

VISITE D UNE ASSOCIATION de RANDONNEURS

Le 1^{er} Juin, une association de randonneurs vient sur Mornac sur Seudre et aimerait avoir un petit historique de l'Association Seudre et Mer et de la Flèche – **Roger ROUX** se propose pour intervenir dans ce sens -

Fin de la réunion CA vers 17 H

Prochaine réunion du CA prévue le VENDREDI 26 MAI 2023 à 15 h00

A bientôt !!!

Nathalie



Le « clin d'oeil historique » de Roger Roux

Une ancienne tradition locale en Saintonge maritime : La lessive à la cendre de « soude maritime » de nos marais salés ! Suaeda maritima ou « sart brandier »

Quels produits utilisait-on notamment en pays de Seudre pour faire la lessive et le ménage avant l'apparition des produits chimiques ?

La réponse peut surprendre, mais nos ancêtres utilisaient naturellement des cendres . Et oui, aussi incroyable que cela puisse paraître, la cendre de bois ou de certaines plantes pouvait être facilement transformée en une lessive 100 % naturelle et d'une efficacité remarquable !

Et ce qui constitue une spécificité locale au sein de notre patrimoine maritime c'est que nos anciens profitaient de l'opportunité de pouvoir récolter sur nos marais salés, cette fameuse soude maritime dite « Sart brandier » (*suaeda maritima*) qui pousse en abondance en bordure des taillées et qu'il était facile de brûler pour récupérer à volonté de précieuses cendres!

Ainsi cette méthode de production facile de lessive ne nécessitant que de la cendre et de l'eau, une excellente lessive gratuite, existait !



Pour les petites lessives « courantes » (genre hebdomadaires)

Ingrédients et accessoires :

- de la cendre de bois ou plantes, (fine, propre, de couleur blanche ou grise)
- de la mousseline ou linge tamisant .
- un seau, percé type passoire.
- un deuxième seau bien propre



Procédé :

1. Le fond du seau passoire est recouvert de mousseline et d'une bonne couche de cendres (à peu près 3 verres par litre d'eau).
 2. Le seau percé est suspendu au dessus du seau propre .
 3. L'eau est versée dans le seau percé. Ce procédé va extraire la potasse de la cendre.
 4. La mousseline, en filtrant les cendres va en extraire la potasse, une lessive à la cendre est ainsi recueillie dans le seau !
- Note : Au début, la lessive est de couleur brune, mais lorsqu'elle coule claire, le procédé de filtration est considéré comme abouti , et le liquide obtenu étant versé dans une bouteille propre : La lessive est prête ! En secouant pour mélanger, la lessive mousse déjà.
5. Environ 100 ml de cette lessive seront alors versés dans la marmite .
- Ce procédé est applicable pour les petites lessives, car pour les grandes la filtration se fera dans le cuvier ou bughour , ou bujour voire aussi ponne (comme décrit ci après) .

Avec cette eau à base de lessive de cendres, on pouvait aussi nettoyer et désinfecter le linge, les surfaces, les assiettes et couverts et même les traces de rouille sur les surfaces en marbre.

Attention : Il ne fallait utiliser que de la cendre fine et propre, de couleur blanche ou grise (surtout ne pas jeter de bois de chêne ou épluchures de châtaignes dans le foyer qui donnerait une teinte brune) .

Ne pas oublier aussi que la lessive à la cendre est un produit caustique qui peut abîmer les mains.

Les cendres restantes dans la mousseline pouvaient être mises sur le compost ou au pied des plantes, car la potasse est un excellent engrais.

Un p'tit truc pour savoir si la lessive était prête à être utilisée. Il suffisait de plonger un œuf dans la lessive. Si l'œuf flottait, la lessive était prête à être utilisée. Si l'œuf ne flottait pas, il fallait poursuivre le procédé (reversez l'eau du seau propre dans le seau avec la mousseline et les cendres).



Pour « la bughée » ou « grande lessive » la tradition est maintenant perdue : Avant 1900, et durant quelques années encore, ». cette lourde tâche avait lieu une ou deux fois par an (printemps et automne) , à noter toutefois que le calendrier religieux imposait de respecter certains jours interdits , notamment le

vendredi etc !

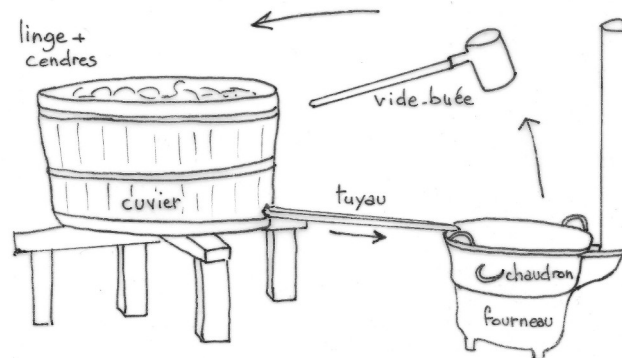
Les femmes avaient alors fort à faire pour préparer cette opération .

Tout d'abord, mettre en place un énorme trépied nommé la selle ou sellette sur laquelle était placé le « cuvier » ou « bail », un grand baquet d'environ 1,10 m de diamètre sur 0,70 m de haut.

Chaque foyer ne possédait pas toujours ce volumineux matériel, on l'empruntait alors à des voisins ou à des parents .

Certaines familles plus aisées étaient mieux équipées avec une installation fixe à demeure dans une buanderie, où étaient installées sur des socles maçonnés, de grosses poteries dites « bughours ou ponnes » flanqués dans le mur de chaque côté de la cheminée ou d'un foyer où était une grosse marmite ou une poelonne !

On procédait alors à la préparation de cette grande lessive » en plaçant au fond du «cuvier » ou des « bughours » comme une claie de gros bouts de bois ,voire de vieux manches à balai, destinés à faciliter l'écoulement de l'eau sans obstruction . Par-dessus, on mettait des sacs réservés à cet



usage et contenant une certaine quantité de cendres de bois spécialement récupérées à cet effet. Des « chapelets » de racines d'iris (rhizomes) étaient également placés au fond du cuvier afin de parfumer la lessive. L'ensemble, ainsi que les bords du cuvier, ou des ponnes étaient recouverts d'un grand drap de forte toile sur lequel le linge à lessiver était disposé par couche : draps, chemises d'homme et de femmes en composaient la plus grande partie. Par-dessus on plaçait les blancs qui étaient retirés avant la fin (serviettes, taies d'oreiller, mouchoirs, etc.). Le lendemain matin, le foyer était allumé et le cuvier était mis en communication avec la chaudière, (poelonne) par une espèce de petite gouttière en tôle fixée solidement sous le trou de vidange du bas du cuvier avec une pente permettant l'écoulement dans la poelonne ou marmite .

Lorsque l'eau était assez chaude, la « laveuse » prenait l'eau chaude avec une sorte de pot ou petit seau cylindrique fixé au bout d'un long manche en bois (genre grande cassotte) pour en arroser le linge empilé . Au bout d'un certain temps la lessive coulait. Il n'y avait plus qu'à recommencer et continuer cycliquement en se relayant jusqu'au milieu de l'après-midi.

Bien sûr , ensuite fallait il encore procéder à un lavage- rinçage de finition à l'eau claire, soit aux lavoirs , mais très rares en pays de Seudre , c'était donc plutôt dans des quereux communs où se trouvaient les fameux « timbres » (gros cuiviers) en pierre taillée disposés à proximité d'un puits ! Sans oublier ensuite le séchage par étendage en extérieur, puis le repassage aux fers à braises, et le rangement en empilages dans les coffres ou grandes armoires lingères !



La rubrique libre - (Pour rappel, cette rubrique *est ouverte à tous* : Anecdotes, histoires locales, photos, souvenirs personnels, etc. Tout ce qui a rapport à la Seudre et ses marais.)

(Contactez Martin sur adresse : jdoroyan@wanadoo.fr)

Sujet 1 proposé par Thierry

Extrait de la plaquette de la CARA

(La CARA face à la submersion marine

Quels sont les enjeux sur le territoire ?

Le territoire de la CARA a été fortement impacté par les tempêtes [Martin](#) 📄 en 1999 et [Xynthia](#) 📄 en 2010. Ces événements ont à chaque fois engendré d'importants dégâts matériels, économiques, mais aussi environnementaux.

Face à cela, des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ont été rédigés pour le bassin versant de la Seudre et pour celui de la Gironde.

Appel à projets lancé en 2002 par l'État, les PAPI étaient initialement prévus pour gérer les inondations fluviales. En 2011, le dispositif a été élargi au volet "submersion marine". Ils ont pour but de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation afin de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les activités économiques, l'environnement et les biens. Le dispositif PAPI est un outil de contractualisation entre les collectivités et l'État permettant de subventionner sur une durée de 6 ans une politique globale de gestion du risque inondation.

La vulnérabilité du territoire aux inondations est déterminée par un diagnostic territorial, sur lequel le PAPI repose. Ensuite, la collectivité détermine une stratégie fixant les objectifs visant à réduire cette vulnérabilité.

De par sa position géographique, la CARA est engagée dans deux PAPI différents :

- le PAPI du bassin de la Seudre, porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS) ;
- le PAPI Estuaire de la Gironde, porté par le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'ESTuaire de la Gironde (SMIDDEST).



Périmètre des PAPI sur le territoire de la CARA 📄

■ PAPI Gironde

[Le programme d'action SMIDDEST](#) 🔗

■ PAPI Seudre

[Le programme d'action SMBS](#) 🔗

Les actions de protection sur la CARA

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la CARA s'est engagée à définir et à veiller au bon fonctionnement des systèmes d'endiguement ayant un rôle dans la protection des personnes contre la submersion marine. Chaque **système d'endiguement** 📄 assurera la protection d'une zone protégée, pour un niveau de protection défini par la CARA.



Les ouvrages de protection à venir sur le territoire de la CARA 📄

La CARA est d'ores et déjà impliquée dans les actions labellisées dans les PAPI Seudre et Gironde. Elles comprennent des systèmes d'endiguement existants et à construire au plus près des enjeux, soit un linéaire d'environ 13 760 m qui sera affiné lors des études préalables.

Le Département de la Charente-Maritime assurera la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de protection contre la submersion marine, tandis que la CARA deviendra gestionnaire de ces ouvrages à l'issue des travaux.

+ Tableaux des systèmes d'endiguement (SE) existants et à créer

(La submersion marine

Une submersion marine est une inondation temporaire de la zone côtière. Elle survient le plus souvent lors d'événements météorologiques et océaniques défavorables (vents forts, dépression atmosphérique, pleine mer, forte houle). Lorsqu'elle est associée au phénomène de rupture de digue (ouvrage ou défense naturelle), les dommages engendrés peuvent être destructeurs.

Comment se produit-elle ?

La submersion marine 📄 peut se produire de trois manières différentes :



Le franchissement : le niveau moyen marin dépasse la crête de l'ouvrage.



La surverse : le déferlement des vagues crée des paquets de mer qui passent de manière répétée derrière l'ouvrage.



La rupture : une ou plusieurs brèches se forment dans l'ouvrage.



La rubrique libre – Sujet 2 – (Proposé par Martin)



Aimablement prêté par **la fondation Jacques Daniel**, je vous propose un extrait des conseils de **Mr Ch. Dolivet** pour vos futures baignades.
Conseils de 1860 !

MANIÈRE DE RECEVOIR LA LAME

Lorsqu'on prend le bain par une mer un peu houleuse, il est quelque fois difficile, si l'habitude n'a pas rendu le pied marin, de résister au choc de la lame. Si l'on s'obstine à la recevoir en face; on court grand risque d'être culbuté.

Le moyen d'éviter cet inconvénient consiste à se poser de manière à ce que la vague ne vienne déferler qu'obliquement, et sur une des parties latérales du corps, jamais de front et en plein sur la poitrine et sur le «dos ; à opposer fortement les pieds au fond, écartés l'un de l'autre de l'intervalle d'environ deux semelles, et à disposer les Jambes de telle façon qu'une d'elles; celle qui se trouve en arrière, remplisse l'office, d'un arc-boutant, presque comme dans la position de garde de l'escrime,

Nous lisons dans un petit livret ayant pour titre : AVIS DE M. LE DOCTEUR POUGET , DE BORDEAUX les détails suivants, que nous nous plaisons à ajouter à ceux qui précèdent :

« La lame, par son mouvement plus ou moins fort, venant ajouter à la pression dont il a été parlé, agit sur le corps de plusieurs manières ; froissant continuellement la surface de la peau, elle la frictionne, la nettoie et favorise par là efficacement la transpiration ; de plus, par une succession de molles pressions produisant une sorte de massage, elle détermine dans les trames des organes, des mouvements favorables à la circulation capillaire, circulation d'où dépendent les plus importantes fonctions de la vie. Outre -le massage , l'action de la vie est quelquefois telle qu'elle produit des mouvements équivalant aux exercices les plus violents et souvent à l'action des douches, et, pour le dire en passant, nulle localité n'est plus favorisée que Royan , sous ce dernier rapport, puisqu'on peut y trouver, selon la conche où l'on se baigne, dans la même journée, ou la houle, ou la lame ou la vague. En effet, tandis que la lame est faible à la grande conche, elle est plus forte à Foncillon et à la conche du Chai, et c'est souvent une véritable vague à Pontailiac ; avantage immense qu'on ne rencontre nulle autre part. »

DURÉE DU BAIN.

La durée du bain de mer à la lame doit être courte, en général, et variée entre cinq et quinze minutes à peu près, suivant les individus, leur tempérament, leurs maladies. Elle devra même être moindre quelquefois, pour certaines personnes, les enfants ou les tous jeunes adolescents, par exemple; cela dépend d'une infinité de circonstances qu'on ne peut énumérer à l'avance. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur ces différents sujets, et exposer, à cet égard, notre opinion sous la forme synthétique et abrégée d'aphorismes.

1. Le bain de mer tiède et pris en baignoire pourra être prolongé pendant une heure et plus. Tant que le malade s'y trouvera bien, rien ne lui impose l'obligation d'en sortir.

2. Le bain à la lame devra être cessé au premier ou tout au moins au second frisson qui se manifestera.

3. La durée du bain devra être moindre par une mer agitée que par une mer calme. 4. L'état de faiblesse de l'individu devra faire aussi abréger la durée de l'immersion dans l'eau. Il se rencontrera, nous le savons bien, quelques exceptions ces principes ; mais nous ne pouvons que répéter que jamais l'exception ne doit faire la règle; elle ne tend au contraire qu'à la confirmer.

*

Si vous en voulez encore, Mr Dolivet étant prolix, je peux vous proposer : « *comment on doit s'essuyer le corps , la tête* » N'hésitez pas à me le demander .

*

Le programme des sorties

SEUDRE et MER « La Flèche »

PROJET des PREVISIONS et des POSSIBILITES de SORTIES 2023

Date	Objet	Q	Pmm	Bm	Pms
Mars					
Samedi 18	AG Seudre & Mer	Salle du port			
Lundi 20	Marennes Carénage	88/95		9h40	16h16
Samedi 25	Marennes Mornac retour carénage	94/87			18h35
Avril					
Lundi 10	Sortie journée	81/76	7h39	14h17	20h00
Lundi 24	Sortie journée	74/67	7h36	14h21	19h38
Dimanche 30	Brocante SEM				
Mai					
Lundi 8	Sortie journée	88/85	6h50	13h19	19h10
Lundi 22	Sortie journée	77/73	6h49	13h18	18h53
Juin					
Samedi 3	Ars	79/82	4h44	10h55	17h02
Dimanche 4	Ars / Mornac	84/86	5h24	11h37	17h42
Mardi 6	Mornac / La Rochelle	87/86	6h52	13h05	18h25
Mercredi 7	Semaine du nautisme LR	84/81	7h45	13h54	20h12
Jeudi 8	Semaine du nautisme LR	77/73	8h50	14h46	21h20
Vendredi 9	Semaine du nautisme LR	70/66	10h07	15h42	22h34
Samedi 10	Semaine du nautisme LR	63/60	11h25	16h44	23h45
Dimanche 11	Semaine du nautisme LR	58	12h38	17h50	
Lundi 12	La Rochelle / Royan (BM : 7h28)	57/57	13h43	19h08	1h49
Samedi 17	Extrême Cordouan	72/73		11h10	16h49
Dimanche 18	Extrême Cordouan	74/74		11h49	18h07
Mardi 20	Royan / Mornac	72/70	7h10	13h03	18h51
Juillet					
Mercredi 5	Sortie journée	92/93	7h01	12h56	19h19
Samedi 8	Fête du port la Tremblade	83/78	9h40	15h28	22h03
Vendredi 14	Feu d'artifice Mornac				
Vendredi 21	Route de l'huitre le Château	72/71	7h32	13h54	19h43
Samedi 22	Route de l'huitre Marennes	69/67	8h03	14h29	20h13
Dimanche 23	Route de l'huitre Fouras	65/62	8h35	15h05	20h45
Lundi 24	Fouras / Mornac	59/56	9h10	15h43	21h23
Août					
Jeudi 3	La Flotte Mornac	102/104	6h52	12h44	19h07
Vendredi 4	La Flotte / Mornac	104/104	7h34	13h31	19h50
Vendredi 4	Saint-Trojan « Parade »	104/104	7h34	13h31	19h50
Samedi 5	Voiles de Mornac	101/97	8h15	14h18	20h32
Mardi 15	Chaillevette Sardinade				
Samedi 19	Chapus Chantier Rabeau journée	81/80	7h02	13h29	19h12
Dimanche 20	Brocante SEM				
Mercredi 30	Fleuves Iles et Pertuis Saint Denis	87/95	5h07	10h51	17h21
Jeudi 31	Fleuves Iles et Pertuis La Flotte	102/112	5h50	11h40	18h03
Septembre					
Vendredi 1	Fleuves Iles et Pertuis Soubise	110/112	6h29	12h26	18h43
Samedi 2	Fleuves Iles et Pertuis Boyarville	112/110	7h04	13h11	19h19
Dimanche 3	Boyarville / Mornac	107/101	7h35	13h55	19h52
Dimanche 17	Remontée de la Seudre	87/87	6h29	13h00	18h40
Mardi 19	Mornac / La Rochelle	80/77	7h23	14h01	19h35
Mercredi 20	GP La Rochelle				
Jeudi 21	GP La Rochelle				
Vendredi 22	GP La Rochelle				
Samedi 23	Voiles de nuit	38/38	11h55	17h08	0h48
Dimanche 24	GP La Rochelle				
Lundi 25	GP La Rochelle				
Jeudi 28	La Rochelle / Mornac	93/100	4h47	10h33	17h00

Association Seudre et Mer

pour la sauvegarde et la valorisation culturelle
du patrimoine maritime de Mornac
et du Pays de la Seudre

Bulletin d'adhésion

A retourner rempli et signé à :

Seudre et Mer

20 rue des halles – Mairie – 17113 Mornac

Année civile :

Nom :

Prénom :

N° Rue

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

☐ Membre adhérent (non navigant) = 12 €

☐ Membre navigant = 30 €

☐ Bienfaiteur

En signant, l'adhérent accepte le règlement de
l'association Seudre et Mer.

Fait à

le

Signature :

Rejoignez nous

Pour ceux qui veulent adhérer ou soutenir
« **Seudre & mer** » :

- ☐ Je règle par chèque
Je remplis le bulletin
J'envoie le tout à Seudre et mer,
20 rue des Halles, 17113, Mornac
- ☐ Je règle par RIB
Je remplis le bulletin, scanne cette feuille et
l'envoie par Mail à : sem17113@gmail.com

Merci à vous .



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Identification du compte pour une utilisation nationale

10907	00620	23674002011	45
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Domiciliation

BIC

BPACA LA TREMBLADE PAST.	CCBPPFRPPBDX
--------------------------	--------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1090	7006	2023	6740	0201	145
------	------	------	------	------	------	-----

Cadre réservé au destinataire du relevé

RIB / IBAN

Retrouvez vos RIB depuis votre Appli BANQUE POP
ou dans votre espace Client Cyberplus

ASSOCIATION SEUDRE ET MER



20 RUE DES HALLES MAIRIE
17113 MORNAC SUR SEUDRE

Au prochain Bulletin info

Martin